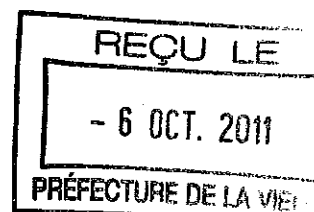


**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ELECTRICITE
et d'EQUIPEMENT du DEPARTEMENT de la VIENNE**

**DELIBERATION
REUNION du COMITE
Séance du 26 septembre 2011**



Délib 2011/22 (Comité du 26 septembre 2011)

Le 26 septembre 2011, sur convocation du 14 septembre 2011, le Comité du syndicat intercommunal s'est réuni, en session ordinaire à 14 h 30, Espace Agora à Jaunay-Clan, sous la Présidence de M. Arnaud LEPERCQ, Président et en présence de M. COMBEAUD, secrétaire.

Membres en exercice : 538

Quorum : 270 délégués

271 délégués étaient présents ; 17 avaient donné pouvoir écrit de voter en leur nom à un autre délégué.

4 - CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE ET LES ENTREPRISES DU SYNDICAT DES ENERGIES DE LA VIENNE - DELIBERATION

Le Département et le Syndicat des énergies de la Vienne ont souhaité renforcer leur coopération en étudiant des partenariats entrant dans le périmètre de leurs activités respectives. Le projet de convention à conclure, d'une durée de cinq ans, a été joint en annexe au dossier et M. Pascal GRIMAUD, directeur du SIEEDV, présente les différents domaines d'activités concernés :

Photovoltaïque en toiture :

- Equipement de 4 collèges en panneaux photovoltaïques,
- Equipement d'autres bâtiments, à l'initiative du Conseil Général.

Photovoltaïque au sol :

- Identification des éventuelles surfaces disponibles pour le développement de centrales photovoltaïques au sol,
- Lancement des études de faisabilité,
- Dépôt des demandes de permis de construire.

Méthanisation, le Conseil général apportera son concours dans le développement par SERGIES d'unités de méthanisation :

- Dans le Loudunais, dans le cadre du projet Center Parcs,
- Dans le Châtelleraudais.

Fourniture d'énergies

- Optimisation des abonnements énergétiques sur l'ensemble des contrats de fourniture d'électricité et de gaz du Conseil général. Sorégies sera rémunérée sur la base des économies réalisées,
- Offres de fourniture d'énergie par Sorégies sur l'ensemble des bâtiments existants ou en projet.

Maîtrise de la demande en énergie sur le patrimoine bâti du Conseil Général.

Accompagnement de Sorégies sur :

- Le conseil en orientation énergétique,
- L'audit énergétique,
- La thermographie infrarouge du bâtiment,
- La réalisation des travaux.

Enfouissement des réseaux électriques :

- Enveloppe de crédits de 50 000 € votée chaque année par le Conseil Général pour la réalisation de travaux d'amélioration esthétique des réseaux,
- Répartition du financement :
 - Département : 25 %
 - SIEEDV : 40 %
 - Commune : 35 %

Le Comité, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les orientations prises dans le projet de convention de partenariat ci-annexé, à conclure entre le Département de la Vienne et les entreprises du Syndicat des énergies de la Vienne,
- d'autoriser le Président du SIEEDV et les Présidents de Sorégies et de Sergies à signer la convention définitive.

Le Président,
Syndicat Intercommunal
d'Electricité et d'Equipement
(S.I.E.E.D.V.)
du Département de la Vienne
Anne LEPERCQ

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 6/20/2011

Publication ou notification le 6/20/2011